

Informations sur l'organisation de la cantine

À la demande du responsable de la cantine, lieu de restauration des élèves, la restauration des enfants sera organisée, à partir de l'année scolaire, comme suit :

A) tous les enfants bénéficient de la cantine automatiquement pour tout le mois à venir au prix de**CZK** par repas. En cas d'absence prévue de l'élève au déjeuner pour n'importe quelle raison, merci de nous faire parvenir un e-mail à l'adresseau plus tard à **8h00** de la journée concernée par l'absence. **Toute absence non signalée dans ce délai entraînera la facturation du repas.**

B) le menu pour la semaine à venir sera envoyé régulièrement et au plus tard le jeudi aux adresses e-mail des parents/représentants légaux (nous aurons encore besoin de quelques contacts). J'attends la confirmation de la réception du menu **au plus tard à 8h00 le vendredi** à l'adresse e- mail: Nous devons traiter par retour vos demandes.

En cas d'absence de réponse dans les délais, nous servirons le potage et le plat principal du premier menu. Si le premier menu vous convient, vous économisez ainsi le temps de confirmation du menu. Compte tenu de la croissance du nombre d'enfants, toute modification tardive ou ultérieure dans ce sens **ne sera pas acceptée.**

C) les prises des repas sont enregistrées 1x par mois et disponibles pour consultation au bureau de l'école.

D) le dépôt d'ouverture du fonds de la cantine est évalué à **1.500,- CZK** par enfant, à régler **au plus tard le :**

Nous restons à votre disposition en cas de questions ou de remarques. Toute modification vous sera signalée à l'avance.

Responsable de la cantine